

Principaux habitats associés	Principales espèces d'intérêt communautaire
Chênaies pubescentes Formations à <i>Juniperus communis</i> (5130) Pelouses calcaires sèches (6210)	

Espèces principales

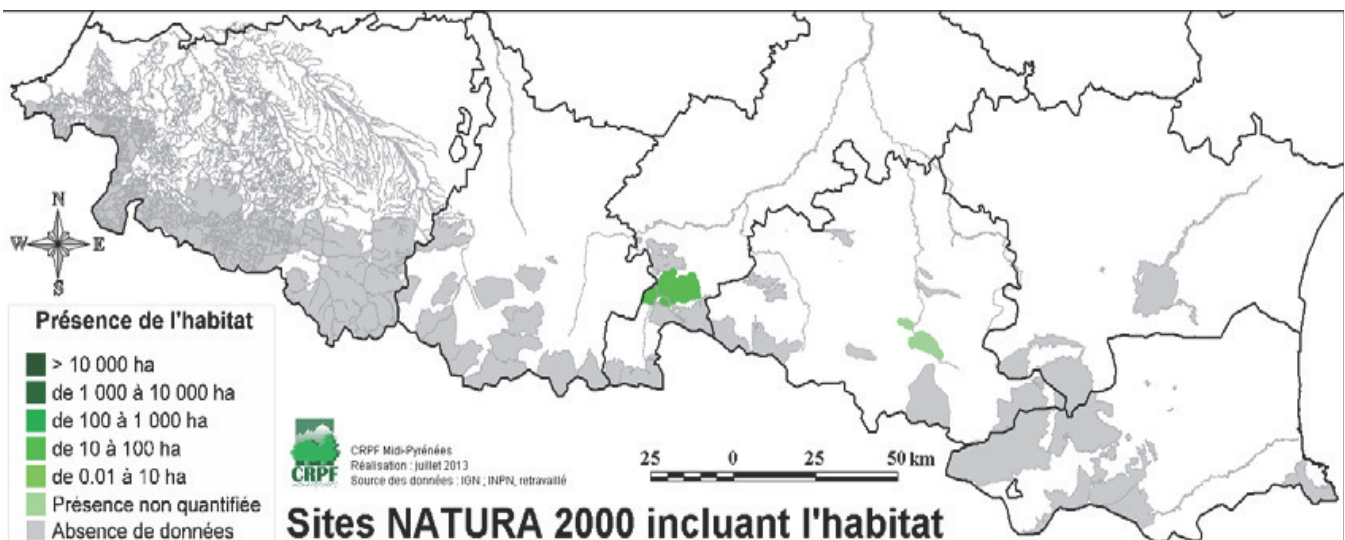
Genévrier thurifère	Brachypode rupestre	Genévrier commun	Laîche de Haller
Chêne pubescent	Germandrée petit-chêne	Buis	Germandrée des Pyrénées
Erable de Montpellier	Garance voyageuse	Cerisier de Sainte-Lucie	Phalangère faux-lis
Sarriette	Genévrier oxycèdre (subsp. <i>badia</i>)		

Exemple d'opérations en cours

En Réserve Biologique Forestière de la Montagne de Rié (forêt communale de Marignac), protection individuelle des jeunes plants de genévrier thurifère et suivi de la dynamique de la population pour évaluer ses capacités de régénération après incendie.

RÉPARTITION

Dans les Pyrénées françaises, il n'est connu que de deux localités : en haute vallée de la Garonne (secteur de Marignac / Saint-Béat) et en haute vallée de l'Ariège (en amont de Tarascon-sur-Ariège). Populations de quelques pieds à quelques milliers d'individus.



Alliance :

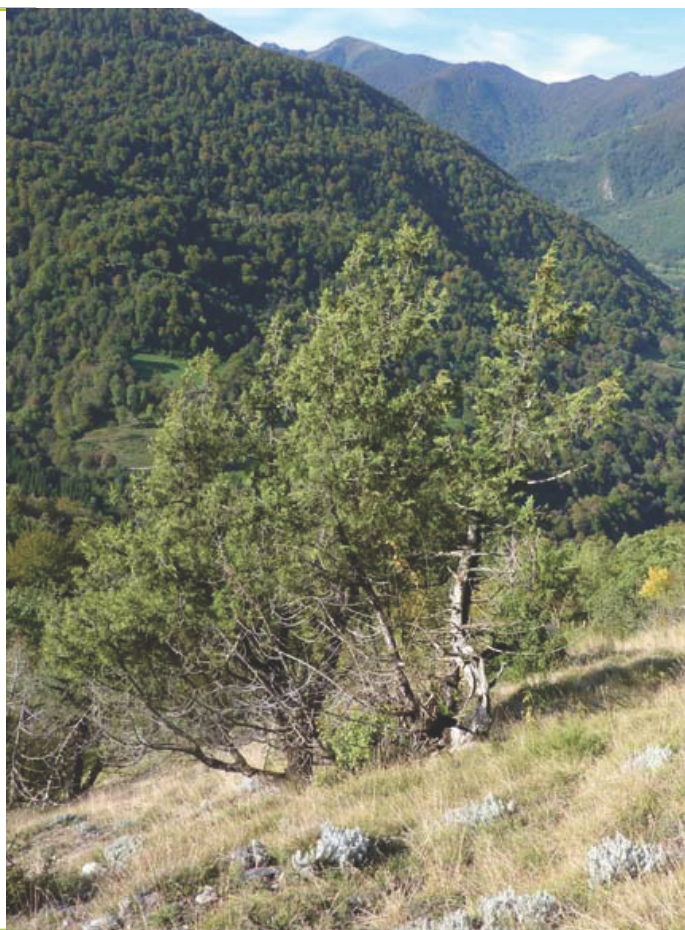
Quercion pubescenti – petraeae

DESCRIPTION

Habitat typiquement méditerranéo-montagnard, entre 650 et 1000 m, il occupe les stations chaudes et sèches, généralement exposées au sud. Se développant sur les sols les plus ingrats, on le rencontre sur les fortes pentes, éboulis, dalles ou barres rocheuses des substrats calcaires.

Boisement composé de genévrier thurifère, il est parfois mélangé avec le chêne pubescent. La strate arborée, très lâche (recouvrement inférieur à 50 %) excède rarement 10 m de hauteur et est accompagnée d'une strate arbustive diversifiée et d'une flore herbacée typique des pelouses calcicoles xérophiles, voire mésophiles.

Note : les autres matorrals à genévriers méditerranéens (genévrier oxycèdre, de phénicie, formations méditerranéennes à genévrier commun) rattachés au même code habitat 5210 ne sont pas abordés ici.



ONF - DF

RECOMMANDATIONS DE GESTION

Ne pas transformer le peuplement du fait de sa rareté et des conditions stationnelles improductives. Ne pas introduire d'espèces ne faisant pas partie du cortège floristique de l'habitat.



Procéder à un débroussaillage ou pâturage contrôlé pour limiter la fermeture du milieu et lutter contre les incendies.



Protéger les jeunes pieds isolés de genévrier thurifère présents sur les stations présentant un risque d'abrutissement ou de piétinement.

